

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

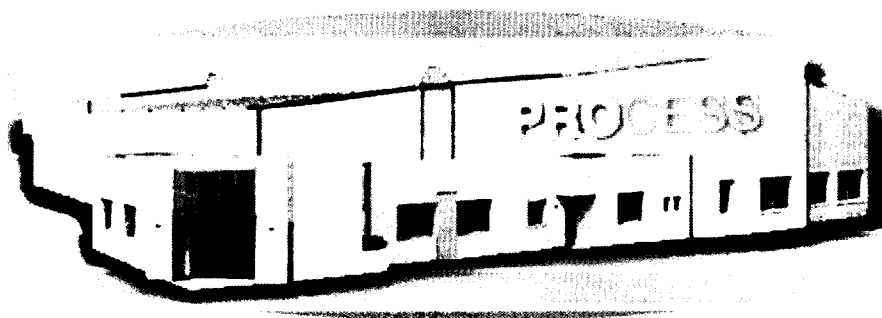
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00489

Numéro SIREN : 378 906 671

Nom ou dénomination : PROCESS

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2018 sous le numéro de dépôt 3421

**PROCESS**

**Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 €
2 Chemin des Halles - 85300 CHALLANS**

R.C.S. LA ROCHE SUR YON 378 906 671

RAPPORT DU PRESIDENT

Sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

Nous vous consultons par écrit en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de Commerce pour vous présenter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, les soumettre à votre approbation et vous faire connaître la situation de notre entreprise durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements importants depuis le 31 décembre, et nos activités en matière de recherche et de développement.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Tous les documents prévus à l'article 23 des statuts vous seront également adressés dans le cadre de votre consultation.

De son côté, votre Commissaire aux comptes vous rendra compte de sa mission. Ses rapports vous seront adressés dans le cadre de votre consultation.

I. - COMPTES DE L'EXERCICE ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

1) Les comptes de l'exercice vous sont présentés suivant les mêmes méthodes d'évaluation et les mêmes formes de présentation que lors de l'exercice précédent.

Il est toutefois précisé que l'exercice clos au 31 décembre 2015 intègre une modification dans le calcul des stocks de produits semi-finis et finis.

Les stocks de l'exercice 2014 ont été valorisés à plusieurs reprises, suivant trois méthodes différentes, contraignant la société au dépôt d'une déclaration fiscale rectificative, et une approbation tardive des comptes de l'exercice 2014, celle-ci ayant fait l'objet de trois demandes de report de l'assemblée générale.

En outre, un audit de la société, réalisé par le cabinet 8ADVISORY à la demande de l'Administrateur Provisoire de la société mère CEPROTEK a également mis en exergue une omission d'environ 194.000 € sur les stocks 2014.

RH

Enfin, il est rappelé que le commissaire aux comptes a, dans son rapport général sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2014, émis une réserve quant à la méthode de valorisation et la présence de stocks obsolètes pour un montant de 163.457 euros, justifié à hauteur de 27.956 euros seulement.

Face à cette situation trouble, la nouvelle gouvernance a décidé de faire procéder à une analyse précise des stocks et de leur méthode de valorisation.

Cette étude a été confiée à un consultant extérieur. Il a été constaté qu'aucun contrôle de gestion et de calcul de prix de revient fiable n'existait dans l'entreprise auparavant.

Ces diligences ont permis de constater qu'il n'existait pas de stock obsolète en 2014 et en 2015, et que la méthode de valorisation antérieurement retenue était inadaptée.

Auparavant les stocks de produits finis et semi-finis étaient valorisés en partant du prix de vente de la totalité des produits figurant dans l'ERP. De ce montant étaient déduits les produits considérés comme obsolètes dans l'ERP, sans constitution de provision. Les produits considérés comme commercialisables étaient valorisés selon la méthode habituelle c'est-à-dire en pratiquant un abattement de 8 % sur le prix de vente et la déduction des royalties sur certains produits.

La méthode désormais mise en œuvre est la méthode « abc » avec la détermination de centre d'activités et l'affectation de charges directes et indirectes en fonction de la production réalisée, étant entendu que le nombre d'heures de production retenu pour ces calculs est un nombre d'heures standard admis dans la profession, ne tenant pas compte des coûts liés à une éventuelle sous-activité.

L'impact de ce changement de méthode de valorisation des stocks de produits finis et semi-finis est important. En effet, une valorisation selon la méthode initiale, et telle qu'elle avait été communiquée par Monsieur Thierry PENARD, le dirigeant précédent, aurait fait apparaître sur l'exercice clos au 31 décembre 2015 à une survalorisation de ce stock ainsi que du résultat, d'un montant de 176.638 Euros.

Par ailleurs, une provision pour dépréciation des stocks de produits finis d'un montant de 26.263 € a été constituée sur l'exercice. Celle-ci concerne les produits finis dont le prix de vente sur le début de l'année 2016 est inférieur au prix de revient. Elle est composée de la différence entre le prix de revient déterminé au 31 décembre 2015 et le prix de vente constaté sur 2016.

2) Activité de la Société

Notre chiffre d'affaires s'établit à la clôture de l'exercice 2015 à 14.285.691 €, soit un accroissement de 4,32% par rapport à l'exercice précédent. La production quant à elle ressort à 12.832.353 € après déduction de 1.580.857 Euros de sous-traitance directe, contre 11.645.575 € en 2014.

Nous constatons cependant une dégradation significative de la marge sur la production, ainsi que nous l'avions craint au cours de l'exercice 2015, au vu de situations intermédiaires contestées par l'ancienne gouvernance. Il en est de même de l'EBE.

Les frais de personnel, en ce compris l'interim, se sont élevés à 3.558.000 euros en 2015, soit un accroissement de 19,13% par rapport à l'exercice précédent.

L'effectif permanent s'est notamment accru de 6 opérateurs, 1 magasinier et 1 règleur.

RH

L'effectif salarié total moyen, y compris intérim, ressort sur 2015 à 84,68 ETP contre 72,6 ETP en 2014, soit une augmentation de 16,64% pour un accroissement de chiffre d'affaires de 4,32%, ce qui contribue à expliquer la perte de rentabilité de l'entreprise.

Nos autres achats et charges externes représentent 31,71 % de la production de l'exercice.

Après dotation aux amortissements et provisions pour un montant total de 618.883 €, notre résultat d'exploitation est un déficit de -437.622 €.

Les comptes de l'exercice 2015 comprennent également un CIR de 20.467 € après réception de subventions pour un montant total de 87.987 €.

Le déficit net après impôts s'établit à -329.600 €.

Une dégradation significative de la note qualité nous a été communiquée par nos clients. Un de nos principaux clients nous a précisé avoir à de nombreuses reprises au cours de l'année 2015 informé l'ancienne direction de ces problèmes, et lui avoir demandé d'y remédier. Les solutions n'ayant pas été mises en œuvre en 2015, ce client nous a imposé début 2016 de respecter les engagements de la société et de prendre ces mesures sans délai.

Enfin, nous portons à votre connaissance l'existence d'un compte courant débiteur à hauteur de 8.991 €uros inscrit au nom de Monsieur Thierry PENARD dans les comptes de la société, ainsi que l'existence d'un compte courant débiteur à hauteur de 8.991 €uros inscrit au nom de Madame Carine PENARD dans les comptes de la société.

II. – INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

	2014	2015
Dû Fournisseurs au 31/12	1.527.490,70 €	1.527.408,47 €
Païement fournisseurs :		
31/01	909.618,21 €	907.264,68 €
28/02	611.656,09 €	612.390,37 €
31/03	6.216,40 €	7.753,42 €

III. - EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2015

Les évènements importants survenus depuis le 31 décembre 2015 sont les suivants :

Il est rappelé qu'un Administrateur Provisoire au sein de la société CEPROTEK avait été désigné sur ordonnance du Président du Tribunal de Commerce le 19 juin 2015 à la demande de Monsieur et Madame PENARD, associés minoritaires.

En dépit de la décision de l'assemblée générale de la société CEPROTEK en date du 25 juin 2015 l'Administrateur Provisoire a décidé de renommer immédiatement Monsieur Thierry PENARD en qualité de représentant permanent de la société CEPROTEK au sein de PROCESS.

RH

Cette crise sociale s'est résolue le 18 janvier 2016 par la fin des fonctions de Monsieur PENARD en sa qualité de représentant permanent de la société CEPROTEK au sein de PROCESS et la fin des fonctions de l'Administrateur Provisoire au sein de la société CEPROTEK.

Monsieur René HERBERT a été désigné en remplacement de Monsieur Thierry PENARD, en qualité de représentant permanent de la société CEPROTEK, Président et Administrateur de la société PROCESS.

Madame Carine PENARD a démissionné de ses fonctions d'administrateur à effet au 1^{er} février 2016, entraînant la fin de son mandat de Directeur Général à la même date.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016 a décidé de modifier le mode de direction de la société et de supprimer le Conseil d'Administration.

La société CEPROTEK a été désignée en qualité de Président de la société.

Madame Christelle REDAIS, Monsieur Benoît REDAIS et Monsieur Alain DORVAL ont été désignés en qualité de Directeurs Généraux.

Le mode de consultation des associés a été élargi.

Les statuts de la société ont été refondus.

IV. - EVOLUTION PREVISIBLE

Depuis son entrée en fonction, la nouvelle gouvernance s'est fixé les objectifs suivants :

- La mise en place d'un véritable service commercial,
- La restauration de la note qualité fournisseur,
- La remise en place de la synergie groupe,
- Contrôle de gestion et des coûts
- Reprise de la productivité en rationalisant productions et flux.

La société entend par ailleurs intenter une action à l'encontre de son ancien dirigeant en vue d'obtenir une indemnisation des fautes de gestion constatées antérieurement au changement de direction intervenu le 18 janvier dernier.

V. - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous poursuivons notre politique d'amélioration de nos outils de travail.

VI - ARTICLE L 233-6 alinéa 1, L 233-12 et L 233-13 du code de commerce : PRISES DE PARTICIPATION - SOCIETES CONTROLEES

- 1) Prises de participation en capital ou en droit de vote de plus du 1/20, 1/10, 1/5, 1/3, de la 1/2 ou des 2/3 du capital dans une société ou prise de contrôle de sociétés au cours de l'exercice : Néant.
- 2) Participations antérieures : Néant.
- 3) Sociétés contrôlées au 31 Décembre 2015 : Néant.
- 4) Part de capital détenue par les sociétés contrôlées (Autocontrôle) : Néant.
- 5) Compte rendu d'activité et résultats des filiales et sociétés contrôlées :

SAS AQUAFEAT

SAS au capital de 450.000 Euros

Siège social : CHALLANS (85300), Chemin des Halles

RH

Prise de participation : 4.500 € soit 1% du capital

Cette société a enregistré un chiffre d'affaires qui s'établit à 1.001.278 € pour l'exercice 2015. Son résultat net est un bénéfice de 102.385 €.

SARL PROCESS SLOVAKIA

SARL au capital de 6.000 €

Siège social : Hranicna 18, 82105 BRATISLAVA

Prise de participation : 6.000 € soit 100 %.

Cette société a enregistré un chiffre d'affaires pour l'exercice 2015 s'élevant à 613.245 € contre 992.438 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de 38,20%. Son résultat net est un bénéfice de 106.572 € sur l'exercice 2015, contre un bénéfice de 210.920 € sur l'exercice précédent, ce qui représente une perte de résultat de 49,50%.

A la prise de fonction de la nouvelle gouvernance, nous avons pu constater que les perspectives sont pessimistes. En effet, à fin janvier 2016, le chiffre d'affaires était à nouveau en regression de 45% par rapport à l'exercice 2015.

Une solution est actuellement mise en place afin de redresser la situation et redynamiser cette filiale.

SARL PROCESS TUNISIA

SARL au capital de 5.354 €

Siège social : Résidence Ennozha, Avenue du Japon, Apt A2.1, 1080 Montplaisir.

Prise de participation : 5.300 € soit 99 %.

Cette société n'a généré aucun chiffre d'affaires ni aucun frais.

VII – DETENTION DU CAPITAL PAR LES SALARIES.

En vertu de l'article L.225-129-6, le conseil d'administration précise que moins de 3 % du capital de la SAS PROCESS est détenu par le personnel de la société.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2014 a décidé de ne pas réserver aux salariés une augmentation du capital social en numéraire, aux conditions prévues à l'article L. 3332-18 du Code du travail. Les actionnaires seront amenés à se prononcer à nouveau sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés au mois de juin 2017.

VIII – MODE DE DIRECTION DE LA SOCIETE

Nous vous rappelons qu'au terme des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2016 :

- la société CEPROTEK a été désignée en qualité de Président de la société pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021.

- Monsieur Benoît REDAIS, Madame Christelle REDAIS, et Monsieur Alain DORVAL ont été désignés en qualité de Directeurs Généraux pour une durée d'un an soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2016.

RH

IX – PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS.

a) Dépenses somptuaires et réintégration fiscale de certains frais généraux :

Amortissements excédentaires : 41.556 €.

b) Modification à la présentation des comptes :

Nous vous proposons d'adopter la nouvelle méthode de valorisation des stocks ainsi qu'elle vous a été présentée ci-avant.

c) Affectation des résultats :

Nous vous proposons d'affecter le déficit net de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élevant à – 329.600 €, comme suit :

- imputation sur le compte Autres Réserves	-329.600,00 €
Ce compte sera donc ramené à la somme de	3.995.717,00 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende net</u>
31.12.2012	néant
31.12.2013	400.000 €
31.12.2014	néant

d) Conventions article L 227-10 du code de commerce

Les conventions relevant de l'article L 227-10 du code de commerce ont été communiquées au Commissaire aux comptes, qui vous soumettra son rapport spécial.

Il vous appartiendra de les approuver.

e) Etat des cautions : Néant.

f) Distribution de dividendes au sein de a société PROCESS SLOVAKIA

Nous vous proposons d'autoriser la société, associée unique de la société PROCESS SLOVAKIA, à décider au sein de cette filiale une distribution de dividendes d'un montant de 500.000 euros et d'habiliter le Président à cet effet.

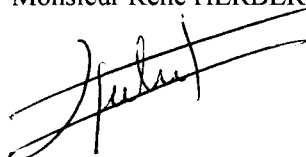
Nous vous invitons à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, et à vous prononcer, compte-tenu de ce qui est ci-dessus indiqué, sur le quitus à consentir ou non au Président, la société CEPROTEK dont le représentant permanent sur l'exercice 2015 était Monsieur Thierry PENARD, concernant sa gestion sur l'exercice écoulé.

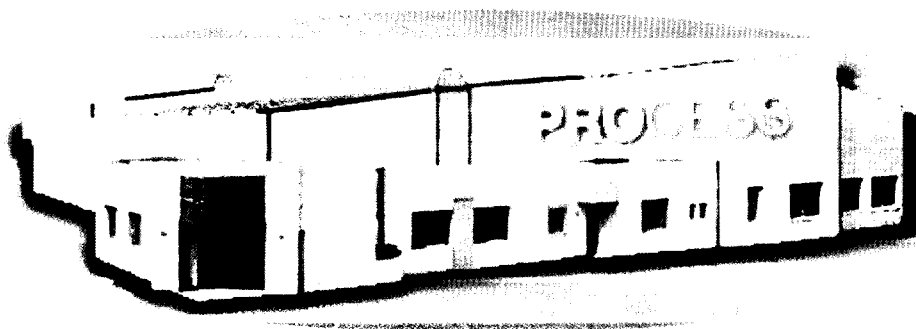
Vous trouverez d'autre part :

- le tableau des filiales et des participations,
- le tableau des résultats financiers de la Société, au cours des cinq derniers exercices,
- la liste des actionnaires.

CHALLANS, le 4 mai 2016,

Pour le Président, la SA CEPROTEK,
Monsieur René HERBERT





PROCESS
Société Par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 €
2 Chemin des Halles - 85300 CHALLANS
R.C.S. LA ROCHE SUR YON B 378 906 671

AFFECTATION DES RESULTATS

RESOLUTION PROPOSEE

A LA CONSULTATION ECRITE DES ACTIONNAIRES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2015 :

La collectivité des associés, constatant que le déficit net de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à la somme de 329.600 €, décide de l'affecter comme suit :

- imputation sur le compte Autres Réserves	-329.600,00 €
Ce compte sera donc ramené à la somme de	3.995.717,00 €

Conformément à la loi, il est rappelé qu'au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants ont été versés :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende net</u>
31.12.2012	néant
31.12.2013	400.000 €
31.12.2014	néant

RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE : Les actionnaires de la société ont voté la résolution proposée à ..9.950..... voix pour.

.....1..... voix contre.

.....50..... abstentions.

CHALLANS, le 30 juin 2016,

Pour le Président, la SA CEPROTEK,
Monsieur René HERBERT

**ADECIA AUDIT
PASCAL BERNARD**

S.A.S. PROCESS
Au capital de 1 000 000 €
2 chemin des Halles
85300 CHALLANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

présenté à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2016

PROCESS

S.A.S. au capital de 1 000 000 €

2 chemin des Halles

85300 CHALLANS

Aux associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2015**, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **société par actions simplifiée PROCESS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les points suivants :

- La note « Stocks » de l'annexe expose le changement de méthode comptable relatif à la méthode de valorisation des stocks de produits finis et produits semi-finis ;
- La note « Charges à payer » en page 22 de l'annexe indique que des frais de mise en état d'une presse et de remise aux normes des armoires électriques ont été comptabilisés en charges à payer alors que les travaux n'étaient pas réalisés à la clôture de l'exercice 2015.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note « Stocks » de l'annexe expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice relatif à la méthode de valorisation des stocks de produits finis et produits semi-finis.

Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par votre société, je me suis assuré du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

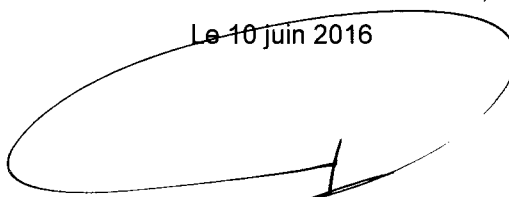
III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à La Roche-sur-Yon,

Le 10 juin 2016

A large, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a vertical stroke, is written over the date.

Pascal BERNARD

Commissaire aux comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2015	Net 31/12/2014
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	55 561	53 893	1 667	3 532
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	190 091	44 920	145 172	156 051
Constructions	617 331	91 261	526 070	496 889
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 822 878	4 782 600	1 040 278	1 035 454
Autres immobilisations corporelles	729 888	482 600	247 288	213 347
Immobilisations corporelles en cours				52 706
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	47 800	500	47 300	17 300
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	457		457	457
Prêts				
Autres immobilisations financières	57 600		57 600	55 800
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 521 606	5 455 774	2 065 832	2 031 537
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 025 524		1 025 524	1 001 365
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	859 673	26 263	833 410	732 155
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				90 142
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 935 377	13 292	2 922 086	2 633 379
Autres créances	2 030 945		2 030 945	1 652 598
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	445 754		445 754	216 089
Charges constatées d'avance (3)	119 447		119 447	81 086
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 416 721	39 555	7 377 166	6 406 814
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				1 292
TOTAL GENERAL	14 938 327	5 495 329	9 442 998	8 439 643
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			15 897	15 897

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

1. The first part of the document is a list of the names of the persons who were present at the meeting. The names are listed in alphabetical order.

Bilan passif

	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 325 317	3 748 936
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-329 600	576 381
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 095 718	5 425 317
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		1 292
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 292
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 000 279	721 757
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 045 000	280 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 320	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 743 657	1 478 176
Dettes fiscales et sociales	481 311	521 641
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	42 819	
Produits constatés d'avance (1)	29 895	11 460
TOTAL DETTES	4 347 281	3 013 033
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 442 998	8 439 643
(1) Dont à plus d'un an (a)	774 394	597 106
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 568 567	2 415 927
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	31/12/2015	31/12/2014	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	12 855 082	11 716 465	1 138 617	9,72
Production vendue (services)	1 430 609	1 977 112	-546 503	-27,64
Chiffre d'affaires net	14 285 691	13 693 577	592 114	4,32
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	<i>1 510 167</i>	<i>713 992</i>	<i>796 175</i>	<i>111,51</i>
Production stockée	127 518	-188 435	315 954	-167,67
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	87 987	6 540	81 447	NS
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	21 050	22 573	-1 524	-6,75
Autres produits	4	1	2	167,65
Total produits d'exploitation (I)	14 522 250	13 534 256	987 994	7,30
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts	5 907 207	5 181 197	726 010	14,01
Variations de stock	-24 159	-269 010	244 850	-91,02
Autres achats et charges externes (a)	5 664 705	5 202 692	462 013	8,88
Impôts, taxes et versements assimilés	203 259	274 162	-70 902	-25,86
Salaires et traitements	1 850 513	1 648 753	201 761	12,24
Charges sociales	739 456	687 117	52 339	7,62
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	592 620	446 480	146 140	32,73
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	26 263	11 460	14 803	129,18
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	7	16	-9	-54,47
Total charges d'exploitation (II)	14 959 872	13 182 867	1 777 004	13,48
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-437 622	351 389	-789 011	-224,54
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	8 990	10 221	-1 231	-12,04
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg	1 292	1 500	-208	-13,86
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	10 282	11 721	-1 439	-12,27
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.		1 292	-1 292	-100,00
Intérêts et charges assimilées (4)	21 392	19 656	1 736	8,83
Différences négatives de change	4 547		4 547	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	25 939	20 948	4 991	23,83
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-15 657	-9 227	-6 430	69,68
RESULTAT COURANT avant impôt	-453 279	342 162	-795 440	-232,47

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat (suite)

	31/12/2015	31/12/2014	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		2 865	-2 865	-100,00
Sur opérations en capital	7 753	62 658	-54 905	-87,63
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	7 753	65 523	-57 770	-88,17
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		2 400	-2 400	-100,00
Sur opérations en capital	647		647	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	647	2 400	-1 753	-73,03
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	7 106	63 123	-56 017	-88,74
Participation des salariés aux résultats (IX)		3 938	-3 938	-100,00
Impôts sur les bénéfices (X)	-116 573	-175 034	58 461	-33,40
Total des produits (I+II+V+VII)	14 540 286	13 611 501	928 785	6,82
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	14 869 885	13 035 120	1 834 766	14,08
BENEFICE OU PERTE	-329 600	576 381	-905 981	-157,18
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	196 458	196 458		
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	7 826	10 221	-2 395	-23,43
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS PROCESS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 9 442 998 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 329 600 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice clos au 31/12/2015 intègre une modification dans le calcul des stocks de produits semi-finis et finis, celle-ci est détaillée dans les commentaires sur les stocks des présents comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
- * Terrains et aménagements : 10 ans
- * Constructions : 15 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Les stocks de matières premières et consommables sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

En ce qui concerne les stocks PF et SF, la méthode de valorisation au 31/12/2015 a été modifiée.

■ Règles et méthodes comptables

En effet, jusqu'ici la société pratiquait la méthode suivante : les stocks PF et SF étaient valorisés en partant du prix de vente de la totalité figurant dans l'ERP. Il était déduit de ce montant les produits considérés comme obsolètes dans l'ERP. Les produits considérés comme commercialisables étaient valorisés selon la méthode habituelle soit un abattement de 8% sur le prix de vente et déduction des royalties sur certains produits (Aquafeat, Mercier...)

La société PROCESS a décidé de revoir cette méthodologie et de faire appel à un consultant pour réaliser un calcul des coûts de revient de ses produits au plus près de la réalité. La méthode mise en oeuvre est la méthode abc avec la détermination de centre d'activités et l'affectation de charges directes et indirectes en fonction de la production réalisée. Le nombre d'heures de production retenu pour ces calculs est un nombre d'heures standard. Il a été décidé de ne pas tenir compte des coûts liés à une éventuelle sous-activité.

L'impact du changement de valorisation des stocks PF et SF au 31/12/2015 se détaille de la façon suivante (sans prise en compte de provision pour dépréciation éventuelle) :

Stock PF et SF selon la méthode initiale : 1 036 311 €

Stock PF et SF selon la nouvelle méthode appliquée : 859 673 €

Impact sur le résultat au 31/12/2015 : - 176 638 €

Une provision pour dépréciation des stocks de PF a été pratiquée suivant les modalités précisées au niveau du tableau de dépréciation des actifs.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la

Règles et méthodes comptables

méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : TPRV93

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été constaté pour un montant de 96 106 €. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 - Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

10/12/2015

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	80 050	3 732	28 221	55 561
Immobilisations incorporelles	80 050	3 732	28 221	55 561
- Terrains	182 363	7 728		190 091
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	545 026	72 305		617 331
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	5 426 524	465 097	68 743	5 822 878
- Instal.générales, agencements aménagements divers	524 572	98 015		622 587
- Matériel de transport	26 000			26 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	95 312	1 591	15 602	81 301
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	52 706		52 706	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 852 504	644 736	137 051	7 360 188
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	17 800	30 000		47 800
- Autres titres immobilisés	457			457
- Prêts et autres immobilisations financières	55 800	1 800		57 600
Immobilisations financières	74 057	31 800		105 857
ACTIF IMMOBILISE	7 006 611	680 268	165 273	7 521 606

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 732	644 736	31 800	680 268
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 732	644 736	31 800	680 268
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		52 706		52 706
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	28 221	84 345		112 566
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	28 221	137 051		165 273

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
PROCESS TUNISIA 1080 TUNIS MONTPLAISIR	5 354		99,00	
SARL PROCESS SLOVAQUIA S.R.O. 811 06 BRATISLAVA	6 000	613 245	100,00	106 572
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	11 300	11 300			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	76 517	5 597	28 221	53 893
Immobilisations incorporelles	76 517	5 597	28 221	53 893
- Terrains	26 312	18 608		44 920
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	48 138	43 124		91 261
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	4 391 070	460 274	68 743	4 782 600
- Instal.générales, agencements aménagements divers	370 959	45 545		416 504
- Matériel de transport	1 820	5 200		7 020
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 758	14 273	14 955	59 076
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 898 056	587 023	83 698	5 401 381
ACTIF IMMOBILISE	4 974 574	592 620	111 919	5 455 274

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 143 370 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	57 600		57 600
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 935 377	2 919 481	15 897
Autres	2 030 945	2 030 945	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	119 447	119 447	
Total	5 143 370	5 069 873	73 497
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact a etablr	132 154
Fourniss. rrr a obtenir	133 984
Etat produits a recevoir	5 297
Associés intérêts courus / ceprotek	7 826
Total	279 261

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	500			500
Stocks		26 263		26 263
Créances et Valeurs mobilières	13 292			13 292
Total	13 792	26 263		40 055
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		26 263		
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Produits finis	26 263
TOTAL	26 263

Les produits finis dont le prix de vente sur le début de l'année 2016 est inférieur au prix de revient font l'objet d'une provision pour dépréciation. Le montant de cette provision est constituée de la différence entre le prix de revient déterminé au 31/12/2015 et le prix de vente constaté sur 2016.

La société ne constate pas au 31/12/2015 la présence de produits obsolètes, sa production étant majoritairement réalisée à la demande.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 € décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 €.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	1 292		1 292		
Total	1 292		1 292		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles			1 292		

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 342 961 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 000 279	225 885	774 394	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 743 657	1 743 657		
Dettes fiscales et sociales	481 311	481 311		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 087 819	1 087 819		
Produits constatés d'avance	29 895	29 895		
Total	4 342 961	3 568 567	774 394	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	221 532			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fourniss. fact non parv.	216 166
Interets courus / emprunt	299
Conges à payer / salaires	142 310
Dettes provis. pr partic. salariés	3 938
Cot soc dues / conges	51 232
Organ.sociaux charges à payer	788
Taxes dues / conges payes	4 270
Etat - charges à payer	46 063
Clients rrr à accorder	42 819
Total	507 885

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Le poste fournisseurs intègre notamment la provision sur deux points significatifs :

- 31 946 € pour les frais de remise aux normes des armoires électriques de l'atelier. Il s'agit de travaux de mise

Notes sur le bilan

en sécurité des installations non effectués depuis plusieurs années. Ils seront réalisés au mois d'août 2016 pendant la fermeture de l'atelier.

- 54 868 € pour des travaux de remise en état d'une presse lié à un transfert de production réalisée sur l'exercice. Ce transfert est indispensable à la réalisation de cette production, mais la presse doit être adaptée.

Autres informations

Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Participations	17 800	
Total Immobilisations	17 800	
Créances clients et comptes rattachés	76 904	
Autres créances	1 784 775	
Total Créances	1 861 679	
Emprunts et dettes financières divers	1 045 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	446 034	
Total Dettes	1 491 034	

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges payées d'avance	119 447		
Total	119 447		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	29 895	Visé par Pascal BERNARD Commissaire aux Comptes	
Total	29 895		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	11 353 697	1 460 517	12 814 214
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	40 868		40 868
Travaux			
Etudes	1 223 981	49 650	1 273 631
Prestations de services	143 349		143 349
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	13 630		13 630
TOTAL	12 775 524	1 510 167	14 285 691

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 554 €

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 7 826 €

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	647	
Autres produits		7 753
TOTAL	647	7 753

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	-453 279	-116 573	-336 706
+ Résultat exceptionnel	7 106		7 106
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-446 173	-116 573	-329 600

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Le crédit impôt recherche tel que calculé par un cabinet externe, s'élève pour l'année 2015 à 20 467 €.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2004, la société SAS PROCESS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SADIR CEPROTEK.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 64 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	8	
Employés	2	
Ouvriers	51	
Total	64	

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	925 048
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Emprunt CMO 500K€</i>	339 505
<i>Emprunt CMO 400K€</i>	286 979
<i>Emprunt CMO 500K€</i>	415 396
Autres engagements donnés	1 041 880
Total	1 966 928
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en €
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>CMO Plafond d'escompte</i>	200 000
<i>BPA ouverture découvert et ligne d'escompte</i>	406 000
<i>CMO découvert autorisé</i>	300 000
Autres engagements reçus	906 000
Total	906 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Visé par Pascal BERNARD
Commissaire aux Comptes

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 911 748 €.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
145 872 €

Pour couvrir ces engagements, l'entreprise a souscrit une assurance relative aux indemnités de fin de carrière.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.